

Communiqué de presse : Non à l'initiative contre les familles de l'UDC

Berne, le 4 octobre 2013

Communiqué

Non à l'initiative contre les familles de l'UDC

Le comité libéral défend une conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle

Le comité libéral contre l'initiative des familles lancée par l'UDC a lancé sa campagne aujourd'hui. Il est composé du PLR, des Libéraux-Radicaux, des Verts Libéraux, du PBD et du PDC Femmes. Ce comité s'oppose clairement à l'initiative lancée par l'UDC, qui propose que les parents qui s'occupent de la garde de leurs enfants puissent bénéficier d'une déduction fiscale équivalente à ceux qui font garder leurs enfants par des tiers. Cette proposition conduirait à des pertes de recettes fiscales massives pour les cantons et la Confédération. Pour combler ce déficit, une seule réponse : une augmentation des impôts qui toucherait principalement la classe moyenne.

Une déduction générale pour toutes les familles, y compris celles qui s'occupent de la garde des enfants, représente un déficit fiscal d'environ 390 millions de francs en matière d'impôt fédéral direct. Si les pertes des cantons et des communes sont ajoutés, il est question de 1,4 milliard de francs. La première compensation possible est une augmentation des impôts. Il y aurait une alternative qui impliquerait de supprimer la déduction fiscale accordées aux parents qui travaillent tous les deux et donc qui font garder leurs enfants par des tiers. Cette suppression représenterait donc une augmentation d'impôts pour les familles où les deux parents travaillent.

Quand travailler ne vaut plus la peine

Notre système fiscal était conçu d'une telle manière qu'il n'y avait aucun avantage à disposer d'un deuxième revenu puisqu'il s'évaporait dans les taxes et les frais de garde. C'était une absurdité totale ! Afin d'atténuer l'effet négatif provoqué par notre système, une déduction fiscale pour les frais de garde par des tiers a été introduite en 2011. Ainsi, aujourd'hui le fait d'avoir un revenu n'est pas pénalisé mais encouragé.

Déduire de frais inexistantes ?

Accorder des déductions sur de l'argent qui n'a pas été véritablement dépensé serait un non-sens en matière de politique fiscale. Cela équivaldrait à pouvoir réclamer une déduction sur un abonnement de transports publics alors qu'on n'effectue aucun déplacement. Si les deux parents sont actifs, et donc obligés de faire garder leurs enfants par des tiers, un revenu imposable plus important est engrangé, sur lequel les parents devront payer des impôts plus élevés en raison de la progression fiscale.

Le deuxième salaire contribue au financement des assurances sociales

Mais surtout, les parents doivent déboursier des sommes importantes pour faire garder leurs enfants (jusqu'à 2'400 francs par mois) et ils contribuent au financement de nos assurances sociales grâce à leur deuxième salaire. Cela représente un élément non-négligeable, surtout compte tenu des changements démographiques actuels. A côté de cela, c'est à se demander si nous voulons vraiment faire fuir du marché, par des incitations fiscales, le 50% de notre potentiel de main d'œuvre, à savoir les femmes qui bénéficient d'une solide formation.

Un non-sens en matière de politique financière et fiscale !

Le comité libéral rejette clairement l'initiative UDC des familles. En plus de représenter un non-sens en matière de politique financière et fiscale, l'initiative réduirait à néant les efforts pour une politique fiscale équitable et la conciliation entre vie

Communiqué de presse : Non à l'initiative contre les familles de l'UDC

familiale et vie professionnelle. Elle revient à supprimer les déductions pour les frais de garde par des tiers, conduit à une inégalité de traitement pour les familles et contredit le principe constitutionnel fédéral d'imposition en fonction de la performance économique.

Contacts:

- › Isabelle Moret, conseillère nationale et vice-présidente PLR.Les Libéraux-Radicaux
- › Tiana Moser, conseillère nationale Verts Libéraux
- › Bernhard Guhl, conseiller national PBD
- › Babette Sigg, présidente PDC Femmes
- › Beat Flach, conseiller national Verts Libéraux
- › Andrea Caroni, conseiller national PLR.Les Libéraux-Radicaux